

LISTES ÉLECTORALES ET STATISTIQUES DU RECENSEMENT  
COMPARÉES PAR PROVINCES EN 1891 ET 1894.

PROVINCES.	Electeurs inscrits en 1891 excédés par recensement.	Electeurs inscrits en 1891 excédant recensement.	Electeurs inscrits en 1894 excédés par recensement.	Electeurs inscrits en 1894 excédant recensement.
Ontario.....		8,993		12,288
Québec .....	52,484		15,501	
Nouvelle-Ecosse.....	16,747		7,097	
Nouveau-Brunswick.....	9,968		10,486	
Ile du Prince-Edouard . .	2,691		1,763	
Manitoba .. .. .		1,331		5,939
Colombie Anglaise.....	30,898		19,670	
Les Territoires.....	24,958		26,653	

## ALIÉNÉS.

Le nombre d'aliénés en Canada pour 1891, tel qu'obtenu par le recensement, était de 13,355, dont 7,162 du sexe masculin, et 6,193, du sexe féminin.

Pour chaque 10,000 du sexe masculin, il y avait 29·1 aliénés, et pour chaque 10,000 du sexe féminin, il y avait 26·1.

Quant à l'état civil, les aliénés sont divisés comme suit : non mariés, 9,506 ; mariés, 2,815 ; en veuvage, 721 ; inconnus, 313.

Des non mariés, il y en avait 5,441 du sexe masculin, et 4,065 du sexe féminin ; des mariés, il y en avait 1,239 du sexe masculin, et 1,576 du sexe féminin ; en veuvage, il y en avait 218 du sexe masculin, et 503 du sexe féminin ; des inconnus, 206 du sexe masculin, et 107 du sexe féminin.

Quant aux âges les aliénés sont groupés comme suit :—762 moins de 15 ans ; 701 entre 15 et 19 ; 2,439 entre 20 et 29 ; 2,643 entre 30 et 39 ; 5,369 entre 40 et 69 ; 878, 70 ans et plus, et 576 âge inconnu.

Moins de 15 ans, la proportion était, 0·04 ; entre 15 et 19, 0·13 ; entre 20 et 29, 0·28 ; entre 30 et 39, 0·45, et entre 40 et 69, 0·57, soit une proportion plus considérable d'aliénés entre 40 et 69 que tout autre groupe.

Quant au lieu de naissance, 5,853 des aliénés sont nés en Canada, de parents nés aussi en Canada ; 2,793 sont nés en Canada, mais dont les parents sont nés à l'étranger ; 612 sont nés en Canada mais dont l'un des parents est né à l'étranger et 3,044 sont nés à l'étranger et 1,053 sont nés au Canada, mais dont le lieu de naissance de leurs parents est inconnu.

Ainsi nous avons donc deux groupes ; le premier comprend ceux dont les parents sont nés à l'étranger, et en deuxième lieu, tous les autres. Le premier